

DECRET N° 83-223 du 16 juin 1983

portant nomination du Camarade
Francisque HAGNILO en qualité
de Directeur des Etudes et de
la Planification du Ministère
du Plan, de la Statistique et
de l'Analyse Economique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et la Loi N° 83-001 du 3 février 1983 qui l'a complétée ;
- VU le décret N° 82-441 du 30 décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance N° 75-21 du 24 mars 1975 fixant la Composition du Cabinet du Président de la République et la Structure des Ministères, notamment son article 15 ;
- SUR Décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 8 juin 1983,

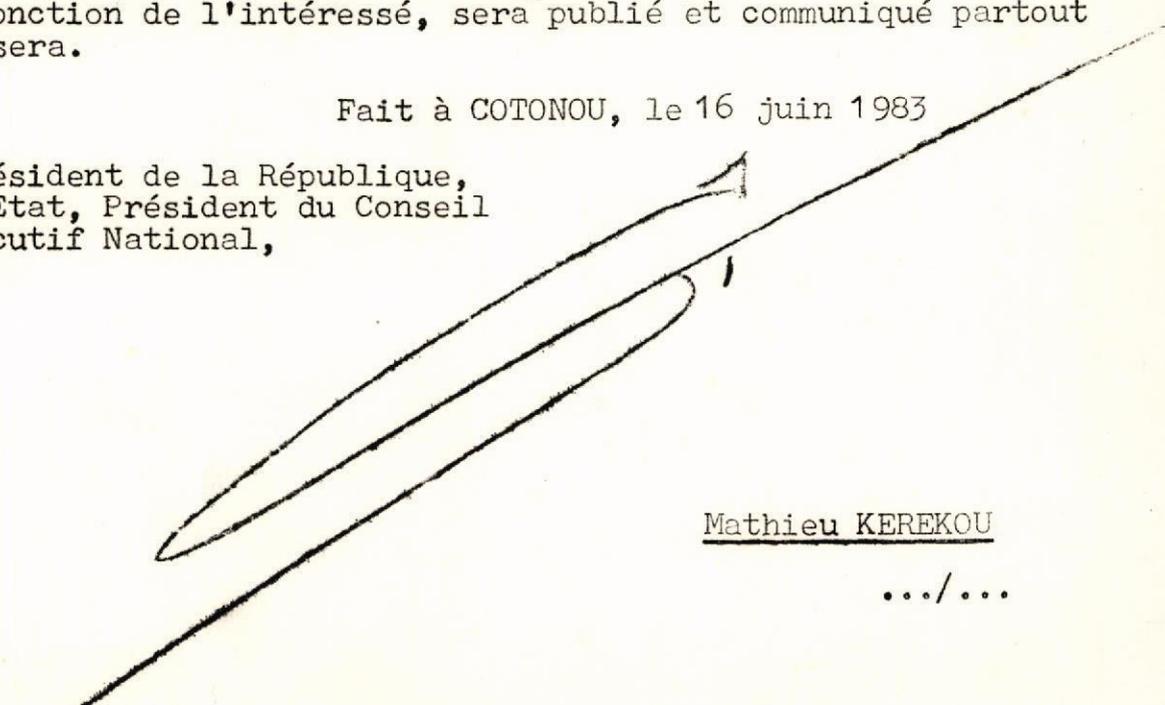
DECRETE :

Article 1er.- Le Camarade Francisque HAGNILO est nommé Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique.

Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 16 juin 1983

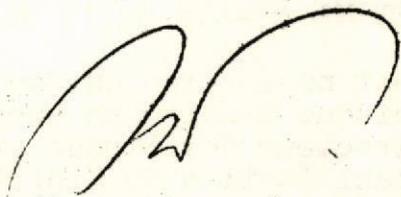
par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

.../...

Le Ministre des Finances,



Isidore AMOUSSOU

Ampliatiions : PR 6 SA/CC/PRPB 4 ANR 4 CPC 6 PPC 2 SGG 4 MF-MPSAE 8
autres Ministères 20 DPE-DLC-INSAE 6 SPD 2 IGE 4 DCCT-ONEPI-Gde
Chanc. 3 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 10 DPE au MTAS 2 BCP 1 UNB-FASJEP-BN-
DAN 8 Intéressé 1 DEP-MPSAE 2 JORPB 1.-